

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 avril 2023

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 441

présenté par

Mme Valentin, Mme Louwagie et M. Brigand

ARTICLE 10

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans le domaine du grand âge, les rapports sont déjà extrêmement nombreux et de qualité (notamment les rapports Libault, El Khomri, Guedj, les rapports parlementaires...).

Si des évolutions doivent être apportées sur l'aide sociale à l'hébergement, les réponses concrètes et concertées à apporter ne peuvent passer par un nouveau rapport.